

# La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 15 DECEMBRE 1829. NUMERO XII.

## HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION)

COMME il était difficile d'obtenir les provisions nécessaires pour la subsistance des troupes, M. Bigot proposa au gouvernement de nommer un commissaire général, qui serait chargé de faire venir des vivres de France, pour les troupes du roi. L'intendant recommanda M. Cadet comme propre à remplir cette charge importante, et ce dernier fut en effet nommé commissaire général, par provisions du 1er. Janvier 1757. Dès qu'il fut nommé, Bigot envoya aux garde-magasins l'ordre de remettre entre les mains des commis de Cadet un inventaire des provisions de bouche qu'il y avait dans leurs postes respectifs, et de n'en faire aucune distribution que par leur ordre, ou celui de l'officier commandant. Le commissaire général fut chargé de toutes les dépenses, excepté celle des bateaux, pour le transport des provisions, lesquels étaient fournis par le gouvernement. Il demanda un million de livres, et cette somme lui fut aussitôt remise entre les mains. Afin de se prévaloir le plus promptement et le plus profitablement possible de son nouvel emploi, il prit à son service comme commis, un individu qui avait été renvoyé de chez un marchand, pour conduite malhonnête.

L'approvisionnement des troupes, dans le gouvernement de Montréal, et dans les postes du pays d'en haut, fut confié à deux individus, dont l'un prit le nom d'inspecteur, et l'autre de trésorier. Le premier fit la visite des différents postes, bien moins dans la vue du service du roi, que pour y avoir des gardes-magasins favorables à son but. Ceux de ces derniers qui lui parurent trop intègres furent renvoyés, pour faire place à des gens plus faciles et plus accommodants; et comme il était important d'être en bonne intelligence avec les commandans, il leur fut fait des présens en argent et en boissons. Comme le gouvernement était obligé de pourvoir ces postes de vivres et de liqueurs fortes, on avait soin de diminuer dans les comptes, la quantité qu'il y en avait, afin d'avoir l'occasion d'en demander